

PLUi de Semousies : zonage, règlement et permis de construire

Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes · mis à jour le 31 juillet 2024

Le document d'urbanisme en vigueur à Semousies (Nord) est le suivant : Plan local d'urbanisme intercommunal, dans sa version du 18 décembre 2023. Il délimite 56 zones, dont 9 de type urbain (U). Source : Géoportail de l'urbanisme, données du 31 juillet 2024.

- Le PLUi de Semousies s'applique dans sa version du 18 décembre 2023.
- Il délimite 56 zones : 9 urbaines (U), 0 à urbaniser (AU), 25 agricoles (A) et 22 naturelles (N).
- Sur les 551 communes du Nord dont nous publions le document, Semousies occupe le rang 216 par le nombre de zones délimitées : 9 zones de plus que la médiane du département (47 zones).
- 6 autorisations d'urbanisme ont été délivrées à Semousies depuis 2013, pour 1 logement créés (base Sitadel du service des données et études statistiques).

Le zonage en chiffres

Zones délimitées	56 zones
Zones urbaines (U)	9 zones
Zones à urbaniser (AU)	0 zone
Zones agricoles (A)	25 zones
Zones naturelles (N)	22 zones

Le document en vigueur

Document en vigueur	Plan local d'urbanisme intercommunal
Document	PLUI DU COEUR DE L'AVESNOIS
Version du	18 décembre 2023
Partition GPU	DU_200043263
Règlement officiel (PDF)	https://data.geoportail.fr/annexes/gpu/documents/DU_200043263/238f9e0a896f494e7bcd7a944bd8231b/200043263_reglement_20231218.pdf

Les risques naturels et technologiques à Semousies

Risques majeurs recensés	Inondation, Séisme, Transport de marchandises dangereuses, Engins de guerre
Reconnaisances de l'état de catastrophe naturelle	5 reconnaissances
Dernier événement reconnu, commencé le	25 décembre 1999
Péril de la dernière reconnaissance	Mouvement de Terrain
Plans de prévention des risques naturels approuvés	0 plan
Potentiel radon	Catégorie 1 : teneurs en uranium les plus faibles
Base GASPAREX extraite le	21 septembre 2026

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/59-nord/semousies-59563>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

La nomenclature du zonage

Nomenclature des zones urbaines

UB, UBpi, UE

Situation administrative

Code INSEE

59563

Code postal

59440

Intercommunalité

CC Coeur de l'Avesnois

Département

Nord

Région

Hauts-de-France

L'évolution du zonage

Zones délimitées — 30 septembre 2026

56 zones

Zones délimitées — 28 septembre 2026

56 zones

Zones délimitées — 2 septembre 2026

56 zones

L'urbanisme dans les communes voisines

Dourlers (1,7 km)

136 zones

Beugnies (2,1 km)

98 zones

Floursies (2,5 km)

89 zones

Bas-Lieu (2,6 km)

69 zones

Flaumont-Waudrechies (3,6 km)

82 zones

Saint-Aubin (4,4 km)

128 zones

Dimont (4,6 km)

133 zones

Wattignies-la-Victoire (4,9 km)

111 zones

Avesnes-sur-Helpe (5,5 km)

182 zones

Sars-Poteries (5,6 km)

121 zones

Saint-Hilaire-sur-Helpe (5,8 km)

167 zones

Avesnelles (6,4 km)

143 zones

Lez-Fontaine (6,5 km)

59 zones

Dimechaux (6,6 km)

91 zones

Sémeries (6,6 km)

115 zones

Damousies (6,7 km)

70 zones

Felleries (6,8 km)

105 zones

Ramousies (7,0 km)

118 zones

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/59-nord/semousies-59563>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.